

Cefi Solidaires

Centre de Formation Interprofessionnel des Solidaires

Formation Prud'hommes : pour construire des stratégies syndicales

Les 24 et 25 janvier 2023 se sont tenues les journées « Solidaires aux Prud'hommes » à Paris. Cette nouvelle rencontre a réuni une trentaine de militant·es de divers horizons pour discuter de nos stratégies syndicales aux prud'hommes. « C'est une formation très enrichissante (...) ça permet de constituer des bons dossiers, on en tire que du positif, on apprend toujours et ça nous motive à participer aux prochaines formations avec d'autres collègues de notre secteur ». Les camarades Yacine, Aziz et Frédéric témoignent de ces deux journées.

Le juridique est souvent vu comme étant très compliqué... qu'en pensez-vous ?

YACINE Je suis conseiller prud'homal et j'étais gardien d'immeuble, c'est grâce aux formations que je suis aujourd'hui conseiller prud'homal. J'ai été formé alors que j'ai commencé de rien du tout, on vit dans un monde de classes sociales on a les prolos et les bourgeois, peu importe comment on voit les choses, vous avez forcément la partie forte et la partie faible donc si chaque camarade ne fait pas un minimum de formation il sera amené toute sa vie à tomber dans les pièges.

Quelle différence entre une formation avec un cabinet d'avocats et notre formation syndicale ?

AZIZ Au syndicat, la formation est faite de manière généreuse et les camarades sont là pour partager le vécu. C'est beaucoup plus riche. On croise des camarades qui sont expérimentés, ça nous permet d'échanger les connaissances et les savoirs et il y a aussi le côté convivial !

« 70 à 80 % des dossiers sont gagnés aux prud'hommes par les salarié·es »

Que dire aux camarades qui soulignent que le juridique c'est que de l'individuel et c'est uniquement l'outil du bourgeois ?

FREDERIC Le juridique est un outil qu'il faut utiliser sans en être dupe. C'est un outil qui reste de la justice bourgeoise et les lois avec le barème Macron nous sont de plus en plus défavorables, mais il y a quand même 70 à 80 % des dossiers qui sont gagnés aux prud'hommes par les salarié·es ! Il faut que ça soit un outil collectif, que les salarié·es s'emparent de cet outil, que l'action juridique soit en lien avec les salarié·es dans les entreprises. On ne doit pas devenir des avocats gratuits sur des dossiers individuels qu'on aligne en se félicitant d'être devenus des super spécialistes. On doit faire des dossiers en lien avec les équipes syndicales de terrain, en leur disant, c'est quand même un outil mais tout en rappelant que le meilleur outil et beaucoup plus costaud reste la grève.

Formation de formateur·trices CSA CSE et CST

Les premières formations de formateurs et de formatrices des comités sociaux de la fonction publique, organisées en novembre et en janvier, ont réuni près d'une quarantaine de stagiaires des 3 fonctions publiques.

Malgré les limites de ces institutions et la disparition des CHSCT, l'objectif est d'en faire un outil syndical et collectif pour défendre les intérêts des agent·es des trois fonctions publiques.

Place désormais aux formations des élu·es eux-mêmes (et militant·es désirant s'investir sur ces questions-là) à programmer dès à présent dans les CEFI et Solidaires locaux.

Une nouvelle session de formateur·trices est prévue du 20 au 24 mars prochains ! Inscrivez-vous auprès de vos Solidaires locaux !

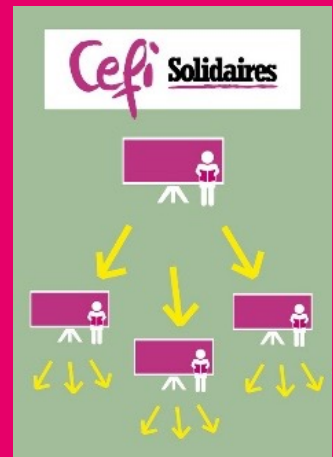
solidaires.org/se-former

Quoi de neuf au Cefi ?

Les prochaines formations nationales



Les zapatistes, la construction de l'autonomie, le syndicalisme et les luttes anticapitalistes au Mexique
30 et 31 mars à Paris



Formation de formateurs et formatrices
« Agir syndicalement contre l'extrême-droite »
12 au 14 avril à Paris



Agir syndicalement avec les sans-papiers et les exilé·es
24 et 25 mai à Paris



Journées Reconversions Sociales et Ecologiques
9 et 10 mai à Paris